

Projet pédagogique 2018-2019 Accueil Collectif de Mineurs et Accueil Educatif Péri Scolaire « Loisirs d'Aunis »

Implantation du centre Social

Centre Social « Villages D'aunis »

📍 7 rue du Lt Botton

17139 Dompierre sur mer

☎ 05 46 35 38 97

💻 cs.villagesdaunis@orange.fr

Implantation de l'accueil

« Loisirs d'Aunis » Espace Enfance

📍 14 rue de Saintonge

17220 Sainte Soulle

☎ 05 46 27 25 11

Définition du Centre Social : Selon la Charte fédérale des centres sociaux adoptée en 2000 à Angers, le centre social se définit comme un « foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social ... »

I. Public et environnement :

Nous nous adressons aux familles de Sainte Soulle en priorité. Toutefois, les personnes extérieures aux deux communes (Sainte-Soulle et Dompierre sur mer) peuvent aussi être accueillies au centre de loisirs en fonction des places disponibles.

Le Centre bourg de Sainte Soulle est situé à douze kilomètres à l'est de La Rochelle. En dix ans (1999/2009), la population a connu une forte évolution : +33.4%. Contrairement au reste de la CDA, le nombre de familles avec enfants est en évolution. Parmi elles, les familles monoparentales représentent 11.1%. En 1999, ces mêmes familles ne représentaient que 6.5% des familles. Cette augmentation va de pair avec l'accroissement de la population. A l'arrivée sur la commune, ce sont donc des familles dont les parents travaillent et qui sont en accession à la propriété.

Les catégories socioprofessionnelles sont moyennes voire hautes avec 10.8% de cadres ou profession supérieure et 49.10% d'employés.

II. Horaires et effectif :

1) De l'accueil périscolaire:

Horaires	7h15-8h35		Pauses méridiennes 11h55/13h40 Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Pauses méridiennes 11h55/13h40 Lundi, mardi, jeudi et vendredi	16h25-19h00 pour les moins de 6 ans. 16h30-19h00 pour les plus de 6 ans.	
	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Moins de 6 ans	plus de 6 ans	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
Lundi	10	28	10	28	42	42
Mardi	10	28	10	28	42	42
Jeudi	10	28	10	28	42	42
Vendredi	10	28	10	28	42	42

2) De l'Accueil Collectif de Mineurs :

Mercredis:

Horaires	- de 6 ans	7h15-19h00	+ de 6 ans
	28		28

La journée se passera comme la journée type des vacances.

Petites et grandes vacances :

Horaires	9h-17h00	
Du lundi au vendredi	- de 6 ans	+ de 6 ans
	16	12

Ces effectifs sont prévisionnels.

III. Les locaux :

« Loisirs d'Aunis » est situé dans les locaux de l'espace enfance.

Nous disposons d'une salle de motricité, un dortoir, deux salles d'activité comprenant chacune de grands placards, un évier et un plan de travail, , une salle de lecture, un office, un bureau, trois toilettes pour les moins de six ans plus une douche et deux grands lavabos, trois toilettes et deux grands lavabos pour les plus de six ans, une salle de réunion, deux toilettes et vestiaires pour le personnel et un toilette pour les visiteurs, deux cours extérieures dont une spécifique au 3/4 ans avec une aire de jeux, et l'autre cour avec tables et bancs adaptés à chaque tranche d'âge plus placards de rangement.

Nous utiliserons le terrain de la plaine de jeux situé juste en face de nos locaux.

Pour les repas du centre de loisirs, nous disposons du réfectoire de l'école des Trois Près.

Les moyens humains :

Une équipe pédagogique permanente accueille les enfants à l'année.

1 responsable de secteur (DUT « Carrières Sociale »)

1 directeur (BPJEPS) et un adjoint (BAFD)

8 animateurs : BAFA, CAP petite enfance, BAFD en cours, BPJEPS en cours

a) L'équipe, son fonctionnement :

L'équipe est composée d'animateurs formés, ou en voie de formation, qui ont pour fonction:

- l'animation des différents moments de la journée
- l'accueil des enfants et de leur famille
- la préparation, la mise en place et le rangement des activités
- ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant
- ils sont garants du respect des lieux, du matériel et de l'environnement ainsi que de l'application des règles de vie
- ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les activités définies en équipe
- ils participent aux différentes réunions
- L'animateur doit être à l'écoute de chaque enfant et ainsi réaliser les souhaits de chacun dans une dynamique collective.
- Analyser sa pratique quotidiennement

b) L'organisation du travail

L'équipe se réunit le vendredi matin une semaine sur deux. Ses réunions servent à :

- Analyser son travail
- Echanger autour des pratiques pédagogiques et sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins
- Transmettre les informations
- Préparer les temps d'animations proposés par les enfants.

Le compte-rendu des réunions est retranscrit dans un cahier. Les animateurs absents peuvent ainsi se tenir au courant de ce qu'il s'est dit.

L'équipe a à sa disposition une documentation et du matériel. Chacun est garant du respect et du rangement de ces outils.

c) Les temps de préparation

Chaque animateur dispose de temps de préparation. Cette préparation sert à vérifier le matériel, préparer les gabarits ou faire des essais. Elle est importante car elle permet de concevoir des outils pour permettre l'épanouissement de l'enfant sur l'accueil de loisirs, faire en sorte que les enfants plus ou moins timides puissent s'exprimer sur un souhait, une idée pour le fonctionnement du centre, une activité, un projet d'activité, c'est le lieu où toutes autres suggestions sont les bienvenues. Ce temps va permettre aussi de maîtriser au mieux le temps d'animation proposé aux enfants. L'animateur doit avoir réfléchi à ses objectifs pédagogiques et être clair dans ses consignes. Il n'y a pas que l'activité manuelle qui fait l'objet de préparation, les jeux, les sorties doivent avoir été préparés.

Chaque animateur doit réfléchir à l'aménagement des lieux, (création de décors, salle « jeux libres », salle création, salle cocooning, salle d'inspiration avec affichages photos d'activités, bibliothèque des idées remplie de fiches d'activités, les coins aménagés accessibles à tout moment de la journée, espaces aménagés investis par les enfants...) pour que les enfants s'épanouissent pleinement au sein du centre.

1) Les préalables à l'accueil

• Le déroulement des inscriptions :

Après la constitution du dossier administratif, les parents inscrivent leur(s) enfant(s), du 1 au 20 de chaque mois, pour le mois suivant, ils peuvent effectuer cette démarche soit au secrétariat soit par le biais du site. Cette méthode nous permet d'éditer des fiches d'appel qui nous indiquent les effectifs et le nom des enfants présents.

• Le temps d'adaptation :

Proposé à chaque nouvel inscrit, il permet aux enfants de faire connaissance avec leurs animateurs, de voir les locaux et le groupe de copains. Les parents restent présents sur ce temps. Ils peuvent ainsi accompagner leur enfant dans leur entrée au centre, connaître l'équipe pédagogique, les locaux, le projet....

2) Le lien avec les enseignants et les partenaires associatifs :

Le responsable peut être invité au Conseil d'école en fonction de l'ordre du jour.

Quotidiennement, le responsable de l'accueil et/ou son adjointe veillent à une bonne communication avec l'équipe enseignante.

Des projets existent ou peuvent émerger tout au long de l'année avec les autres associations ou services de la commune : écoles, bibliothèque, RAMPE, Résidence seniors, Comité des fêtes...

3) Le déroulement de l'accueil périscolaire :

Pour le matin :

Nous accueillons les enfants des écoles « Trois prés (maternelle) », « Giraudet (primaire) »

Pour l'après midi :

Nous accueillons les enfants des 2 écoles du centre bourg:

- l'école maternelle « Trois prés »
- l'école primaire « Giraudet » (CP/CM2).
- les enfants de l'école des Grandes Rivières à partir de 18h00.

Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, deux groupes d'âge sont mis en place: les petits (3 ans/5 ans) et les grands (6 ans/11 ans).

En début d'année, les enseignants nous transmettent les listes nominatives de la composition de chaque classe.

Ce travail préalable permet aux animateurs de faire un meilleur suivi des présences en lien avec nos feuilles d'inscription et d'organiser au mieux les projets et activités.

Le matin: accueil des enfants dans la salle des petits et des grands par 3 animateurs. Les parents accompagnent leur(s) enfant(s) et nous transmettent, si besoin, les consignes à donner aux enseignants. Les activités sont libres: jeux, coloriages, livres ou tout simplement prendre le temps de démarrer la journée en discutant avec les copains. Les animateurs accueillent les familles, tiennent à jour les fiches d'appel. A 8h30, départ pour les écoles qui sont proches du centre de loisirs. Les animateurs accompagnent les enfants dans chaque école. A la maternelle, les animateurs signalent à l'enseignant(e) ou à l'ATSEM l'arrivée des enfants dans chaque classe.

Les pauses méridiennes Primaire :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
11h55/13h40	11h55/13h40		11h55/13h40	11h55/13h40

Les pauses méridiennes Maternelle :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
11h55/13h40	11h55/13h40		11h55/13h40	11h55/13h40

Trois animateurs interviennent auprès des enfants dans l'école primaire et maternelle. Le repas est pris en deux services. Les animateurs proposent aux enfants de participer à des jeux dans la salle des associations ou à l'extérieur. C'est pour nous l'occasion de créer du lien

avec des enfants que nous n'avons pas à l'Accueil périscolaire. En fin d'atelier, un temps de « liaison » en cas de souci particulier est prévu avec les enseignants.

Le soir: les animateurs, munis de la feuille de présences, partent chercher les enfants dans chaque école. A la maternelle, Ils vont s'adresser à chaque enseignant(e) afin de rassembler tous les enfants inscrits. De retour dans les salles, un animateur fait l'appel. Nous contactons la famille pour chaque absence injustifiée.

Le goûter est désormais un buffet où les enfants viennent se servir. Pendant le goûter, nous écoutons les enfants afin qu'ils proposent leurs souhaits d'activités, un temps « libre » à l'intérieur ou à l'extérieur permet aux enfants de « souffler ».

Ensuite nous partons sur les activités proposées par les enfants. Chaque semaine, les animateurs disposent d'un temps de préparation pour préparer les activités périscolaires. Sur le groupe des grands, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs. Les bénévoles sont les bienvenus pour nous aider à encadrer ce temps qui n'est pas un temps de soutien scolaire, mais plutôt un moyen pour l'enfant d'avancer son travail. Les parents restent seuls responsables du travail scolaire et devront vérifier les devoirs. Un animateur coche sur la tablette le nom de l'enfant qui part.

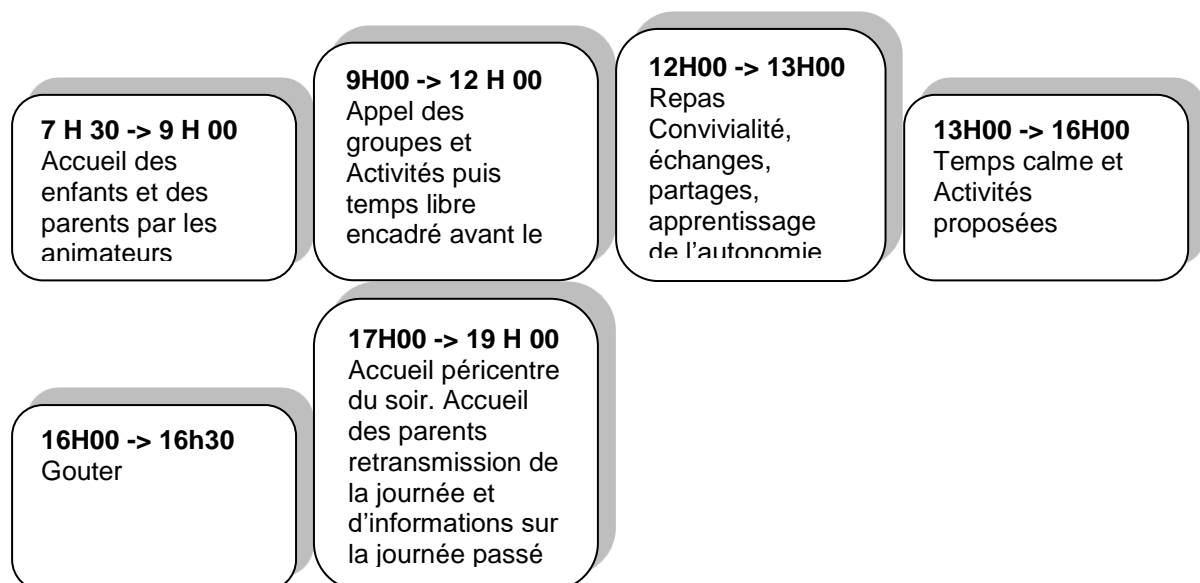
L'Accueil Collectif de Mineurs

Nous accueillons les enfants dès leur scolarisation.

Suivant un thème choisi par les enfants, un panel de propositions d'activités est préparé par les enfants et les animateurs par rapport à leurs souhaits et envies.

a) Le centre de loisirs : journée type : petites vacances et grandes vacances

Durant les vacances, les familles peuvent inscrire leur(s) enfant(s) pour la journée complète avec ou sans repas ou par demi-journée.



IV. Les objectifs pédagogiques 2017/2018 pour l'accueil périscolaire et l'accueil collectif de mineurs :

OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF :

Afin d'assurer cette mission, le centre social se donne pour objectifs :

- ❖ Associer les parents et renforcer les liens avec les familles
- ❖ Assurer le lien centre/famille/école
- ❖ Proposer un accès aux loisirs de qualité par le respect et la valorisation des capacités de chacun, par la découverte. Travail autour des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect
- ❖ Constituer une équipe d'encadrement professionnelle et qualifiée

Intentions éducatives :

Nos intentions éducatives s'orientent sur une écoute plus attentive auprès des enfants pour une meilleure réponse de notre part, vis-à-vis de leur souhaits et envies. C'est pour cela que nos deux objectifs sont « Acteur et auteur de leurs temps de loisirs » et le « vivre ensemble ».

Afin que ces intentions évoluent tout au long de l'année, il nous faut un cadre bien défini pour que les enfants puissent s'épanouir dans un lieu en autonomie, libre de ses choix.

Objectifs :

L'enfant acteur et auteur de leurs temps de loisirs

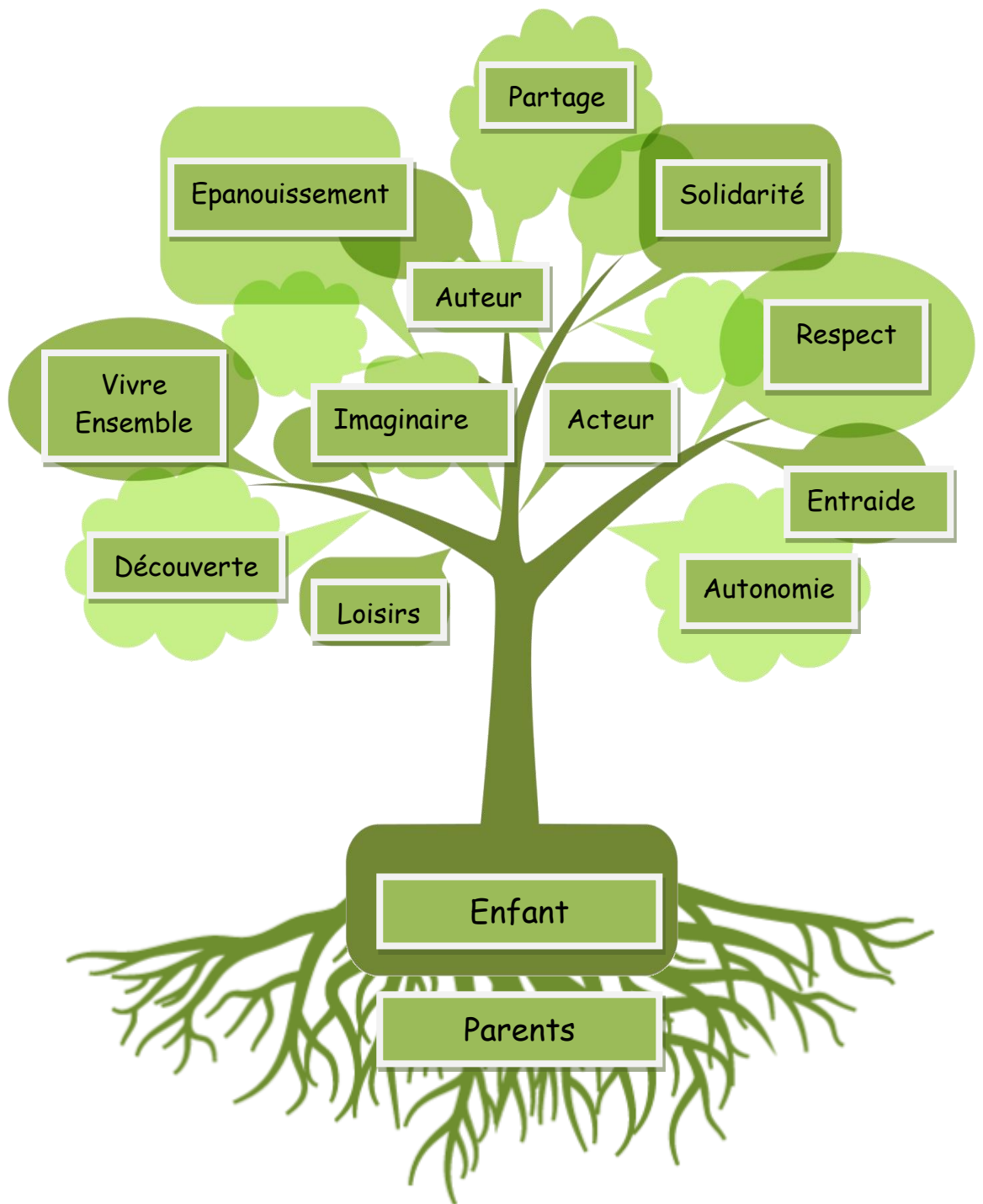
Mise en place :

- Mise à disposition de deux Bibliothèque des idées (une pour chaque groupe) contenant des feuilles imagées d'activités physiques, manuelles, d'expressions, scientifiques, cuisine,...et bien d'autres
- Elaboration d'une affiche murale pour recueillir les propositions et souhaits de chacun afin de le mettre en place sur les échéances à venir
- Temps d'expression ritualisé (humeur, propositions, évaluation (activité), dialogue...) pendant le temps calme le mercredi et pendant les vacances.
- Mise en place d'une boîte à idées
- Accentuer l'accès au bâtiment « centre » en autonomie sur les différents temps de loisirs (Salle de création, salle d'inspiration, salle cocooning, etc...) suivant la demande des enfants. Pendant les vacances
- Carte de thème (ex : nature) et de techniques d'activités (ex : peinture) un vote toutes les semaines. Sur les 6 premiers mois. Voir avec les enfants.
- Mettre en avant : Valoriser les qualités de chacun et savoir faire, par le biais d'échange de savoirs ou l'enfant propose et anime un temps d'animation accompagné par l'animateur.
- Mise en place d'une phrase ou d'une question par mois afin de susciter l'envie de débattre et développer la parole de chacun.
- Affichage murale de photos, d'images d'activités.
- Caisse classeur de modèles.

Vivre Ensemble

Mise en place :

- Rencontre avec les différents institutions tels que la résidence séniors, le RAMPE, inter centres.
- Elaboration des règles de vie en groupe
- Rencontres ritualisés avec les copains du centre de loisirs de Dompierre.
- Tableau de communication sur les différentes actualités du centre Social.
- Soutenir et accompagner les projets collectifs enfants
- Organisation avec les parents de nuitées et de mini camps.
- Temps participatifs avec les parents
- Grands jeux régulièrement.
- Prévoir des jeux collectifs régulièrement
- Différents temps d'entraide et de partage entre petits et grands sur la vie quotidienne et / ou sur des jeux.
- Elaboration d'un outil pour évaluer les activités avec les enfants.
- Mise en place d'une musique qui permettra de signaler le rangement.
- Imagé endroits de rangement.
- Accueil des nouveaux arrivants, visite des locaux par les enfants du Centre
- Temps repas ensemble petits et grands pendant les mercredis et vacances.
- Gouter en autonomie, les enfants viennent eux même prendre leur goûter et choisi de s'installer ou il le souhaite.



V. L'évaluation :

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du projet:

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- Les activités ont-elles été terminées ?

Un outil sera créé pour que l'évaluation puisse aussi se faire avec les enfants.

Grille d'évaluation pour animateurs :

	1	2	3	4	5	OBSERVATIONS - REMARQUES - NOMBRES
Le lien a-t-il été effectué entre le P.P. et les activités menées ?						
Est-ce que les moyens ont été mis en place ?						
Est-ce que les familles ont été présentes aux différents temps participatifs ?						
Est-ce que les bibliothèques des idées ont été utilisées par les enfants ?						
Est-ce que les cartes thèmes/ techniques ont permis une plus grande participation dans les programmes d'activités ?						
La transmission des informations du centre social auprès des familles ?						
Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?						
Est-ce que les échanges de savoirs enfants ont fonctionné ?						
Intégrer les enfants à la préparation des projets, des programmes d'activités, grands jeux ... ?						
Y a-t-il eu différents temps d'animation avec les institutions du territoire (RAMPE, Résidence séniors...) ?						
Est-ce que les activités retranscrites dans les programmes tiennent compte des idées enfants ?						
Y a-t-il eu différents temps d'animation avec les copains du centre de loisirs de Dompierre ?						
Est-ce que des grands jeux ont été réalisés ?						
Y a-t-il eu des temps d'expression régulièrement ?						
L'outil d'évaluation pour les enfants a-t-il permis une meilleure écoute auprès des enfants ?						

Légende : 1.très satisfaisant, 2.satisfaisant, 3.moyen, 4.insatisfaisant, 5.très insatisfaisant.

Annexes

Fonctionnement de L'AEPS et Centre de loisirs de Sainte Soulle

- *Bien dégager les plans de travail dans les salles et dans la cuisine, vérifier les portes, cafetière, tasses et le plan de travail.*
- *Vérifier qu'il n'y a plus de ballon dehors, dans le fossé...*
- *Rangement des placards, respectez le rangement car il y a énormément de collègues qui passent les locaux .*
- *Suite au goûter ramener sa vaisselle de groupe dans la cuisine et la mettre dans le lave vaisselle ensuite au volontariat nettoyer le reste de vaisselle qui ne passe pas dans le lave vaisselle.*
- *Passer un coup de balai dans les salles voir dans le couloir et toilettes des salles d'activités*
- *Nettoyage des tables (le matin)*
- *Rangement et nettoyage de notre matériel d'activité*
- *Penser à écrire la quantité des goûter sur le tableau de Velléda qui se situe sur le mur à coté du bureau*
- *Dater les produits utilisés/ ouverts qui sont remis au frigo.*
- *Attention aux effectifs pour le service du goûter (prévoir 2 ou 3 goûters en plus) et attention à l'intitulé du goûter*
- *Enlever tous les soirs, les essuies mains et lavettes puis les mettre dans la corbeille de linge dans la laverie.*
- *Le matin prévoir de remettre des torchons et lavettes dans les salles et toilettes.*
- *Ne pas oublier de faire tourner le lave linge (draps, torchons, lavettes...)*

- *Ne pas Hésiter à plier et ranger ce qui se trouve dans le sèche-linge*
- *Le soir, bien faire le tour des différentes salles veillez à ce qu'il ne traine rien dans les salles, sur les tables...*
- *Le vendredi soir, ne pas oublier de mettre les chaises sur les tables.*
- *Après utilisation, veuillez remettre la salle dans sa disposition initiale.*